















Compte-rendu de Réunion du Comité Directeur Ligue de Vol Libre Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réunion du 8 septembre 2022 à Clamensane

Membres présents :

1.	Michel AGU	Trésorier	PRESENT
2.	Pierre BAYON	Sites, nord	EXCUSE
3.	Christian CAPELLO	Kite, Handi	PRESENT
4.	Samuel CERTAIN-CHAMBAULT	Espace aérien	PRESENT
5.	Valérie CLAESSENS	Commission Féminine	PRESENTE
6.	Julien ESCALLIER	RRF Parapente	PRESENT
7.	Jean-François FAUCHIER	Psdt honoraire	PRESENT
8.	Lydie LEDIEU-FOGLIA	Delta	PRESENTE
9.	François-Michel GALLAND	Président et médecin	PRESENT
10.	Camille GRESSET	Comité directeur / Commission Jeune	EXCUSEE
11.	Patrice GUIEN	Compétition Parapente	PRESENT
12.	Olivier HUMBERT	Treuil et parapente	EXCUSE
13.	Patrick JOLIET	Cadre technique	PRESENT
14.	Sophie LAURENT	Secrétaire	EXCUSEE
15.	Béatrice MATHIEU	Sec. Adj. + Sites, Sud	PRESENTE
16.	Jean-Rémi PIOT	Kite	ABSENT
17.	Mohamed SOUIFI	Cerf-volant + Boomerang	PRESENT
18.	Richard WEBER	Informatique et Communication	PRESENT

Destinataires : Les membres du Comité Directeur et affichage sur le site de la LVL PACA

1. Approbation du CR de la dernière réunion du CD en visio

Le CR du 17 mai 2022 a été modifié est approuvé à l'unanimité, il sera intégré aux CR sur le site de la ligue.

2. Examen des nouvelles demandes d'aides financières et de celles qui sont en attente

a. Association Sportive du Collège de Briançon - 1500€

L'association est bien affiliée à la FFVL; elle peut donc recevoir une aide directe définie à 1500€. Seulement la moitié de l'action a été faite, le reste sera effectué en octobre. Attente des CR.

b. Association Saint-Andréenne Vol Libre

Demande d'aide faite. Action réalisée du 16 au 18 avril, nous sommes toujours en attente des formulaires de compte-rendu d'action. La conférence de sécurité serait aidée (400€) avec les travaux sur le chemin (600€) pour un total de 1000€. Il faut maintenant la fiche de CR d'action (Sophie)

















c. Ailes de Signes - Rénovation du décollage

L'école a fait une convention avec le Club pour que le club ait accès aux aides de la mairie. Béa note qu'il n'y pas de demande faite à la Commission Sites de la Fédération. François Michel se charge de contacter Florence et Camille en parlera à Gurvan Aubry. Selon les demandes ANS et fédé, on envisage 2000 euros.

A voir par mail. Après contact, il est confirmé que les travaux vont bien commencer cette année avec du terrassement, puis la moquette sera posée au printemps 2023, avec les aides de la Région et de la FFVL.

d. Voler Au Pays – Décollage de Rustrel - A valider

Demande une aide pour rénover le décollage de Rustrel. 3368€ de travaux à financer. Une participation à hauteur de 1500 euros est proposée. A valider selon budget réalisé..

e. Groupe des jeunes du Nord

Budget de 8000 euros... on prévoit 2500, selon budget réalisé.

f. Demande Istres Alpilles Vol Libre

Samuel présente une demande d'aide financière de 300€ pour l'entretien du site de Romanières (décollage et panneaux d'affichage) qui est acceptée.

La demande de prise en charge de la redevance pour la fréquence radio du club est, elle, discutée.

La Ligue ne prendra pas en charge ce type de demande d'aide qui est une initiative de chaque club ou site.

Samuel demande que sa demande soit communiquée à la FFVL (FMG s'en chargera).

Actuellement la FFVL a attribué à certains départements une fréquence pilote (154.150) en plus de la fréquence sécurité FFVL (143.9875), mais les départements 13 et 83 ne sont pas encore dans la liste. Les clubs doivent donc faire une demande à l'ANFR ou utiliser la fréquence pilote officieusement.

g. Commission féminine

Valérie nous informe que le stage SIV prévu a été annulé, ainsi que le stage CROSS Niveau 2.

Michel souligne le souci des différences de montants sur les factures et pour le projet Voler Mieux (Valérie assure que les 360 € annoncés seront versés). Il n'y avait que 5 filles au lieu de 7 prévues.

La commission féminine de la FFVL fera le versement complémentaire. Tout reste en deça du prévisionnel. Béa fera la demande Voler Mieux en envoyant les factures des actions réalisées.

h. Kite-Horizon La Ciotat

Gaby a organisé une manifestation handikite avec la ville de La Ciotat le 25 juin. Total 2500 €. 900€ demandés à la ligue, 700 au CDVL. Une deuxième action appelée les Petits Moussaillons a été faite aussi (récompense d'enfants pour une action lors du salon nautique). La demande a été faite, nous attendons les CR. On prévoit la somme, diminuée éventuellement en fonction des factures si total inférieur.

Démenciel

La demande pour le rassemblement annuel des jeunes pilotes a été relayée par mail à tout le CD, qui a donné un accord de principe (2000 € sur 13500). Ici encore, attente des CR et du budget réalisé.

Le tableau mis à jour des aides financières est diffusé par message séparé.

3. Groupe de travail pour la liste des sites

Béatrice a rédigé un tableau récapitulatif des sites de la région, classés par département. Il sera envoyé à chacun des membres du CD pour le compléter encore, avant de demander aux CDVL de vérifier pour leur département.

















Ce tableau sert pour le calcul de la subvention sites de la FFVL et pourra être à l'origine d'une plaquette pour la région.

Béa signale que le dossier du site du Cap Sicié (Notre Dame du Mai) n'avance pas et qu'il faut encore aider Vincent Tirard-Collet du CDVL83 pour relancer la métropole et Natura2000 dont les représentants ont changé.

Lydie signale un souci pour le site de La Batie Neuve géré par Serre-Ponçon vol libre, modifé avec une butte réalisée qui empêche le décollage des deltas (prise au vent et barrières gênantes). Un rendez-vous a été pris avec la Communauté de communes le 21 septembre sur le terrain, avec demande de mise à plat de cette butte.

Pour le Pic de Bure, un message de l'ancien référent espace aérien annonçait que le survol et le décollage y serait interdits. En fait il n'y a pas d'interdiction pour le parapente même s'il est prévu de recommander une limite à 300m minimum. Patrick a joint la DREAL qui a confirmé que l'arrêté de juillet 2011 ne concernera que les engins motorisés. Aucune précision pour le Marche et Vol et le décollage du site. Là encore un dialogue est nécessaire pour définir des périodes (protection des lagopèdes ?).

4. Evènements pour l'année :

- Trans'ALps du 20 au 26 août 2022 : très belle compétition cette année malgré l'absence d'étrangers (seulement 2 ont participé). 5 manches sur les 6 prévues, jusqu'à 100 km (même 180 en libre). Petit loupé dans l'inscription au calendrier des compétitions, à éviter pour l'an prochain.
- Championnat du Monde ADPUL réalisé début août.
- Championnat de France Delta et coupe des clubs.
- Pré-Coupe du Monde de Parapente à Gourdon à partir du 12 septembre 20022.
- Christian annonce 2 animations Handi en septembre avec Catakite&co.
- Stage pilotage handi semaine du 12 au 16 septembre à Gourdon puis Cuges.
- Pour la prochaine Coupe Icare, la ligue sera représentée avec Momo, Richard, Patrick et Lydie. Les manches à air y seront distribuées (535 pour les 2 prochaines années).
- Festival de Fréjus : 22 et 23 octobre, la ligue sera présente avec Momo, Richard, Christian. François Michel y passera la journée du dimanche.
- Patrick signale le Rassemblement National des Moniteurs à Sainte Tulle, les 18 et 19 Novembre 2022

5. Calendrier des réunions :

La prochaine réunion fera l'objet d'un sondage Doodle, entre le 25 novembre et le 2 décembre. Il y aura probablement 2 invités, intéressés par notre travail et futurs candidats pour le CD.

6. Questions diverses:

- Le président rappelle au CD qu'il faut d'ores et déjà prévoir sa suite puisqu'il a annoncé qu'il poserait sa démission de président au moment de l'AG au début 2023. Il compte rester encore un an au CD pour assurer la suite, puis abandonnera toute fonction FFVL au début 2024.
- Site du Pas de l'Escalette à la Sainte Victoire : une action a été lancée par le club et la ligue pour discuter la décision de limiter l'accès au site. Un message a été envoyé en réponse par la DREAL pour annoncer une prochaine réunion à laquelle nous devrions être conviés.

















- Lydie approuve ce qui a été relevé par Pierre à propos du site du Poisson à Laragne, qui ne doit pas représenter un problème comme il avait été souligné par le président d'Avolia. S'il y a effectivement une tranchée au début du terrain, il faut aussi noter que l'emplacement pour la perte d'altitude en entrée de terrain a été dégagé. A priori il n'y aurait pas de danger comme il était signalé.
- Un treuil pour la ligue (suite de la discussion des CD du 25 mars et du 17 mai 2022) Jeff partage les dernières avancées du projet. Un treuil électrique est envisagé, équipé d'une « guillotine » qui permet de couper le câble en cas de verrouillage. Le coût total de 9000 € serait à partager avec la commission Handi de la FFVL (3000 €) et la ligue AURA(3000€) qui est intéressée aussi, avec une convention d'utilisation à rédiger. Il faut noter que ce treuil servira non seulement pour le décollage mais aussi pour la pente école en permettant de remonter les fauteuils plus facilement et pour cher qu'un 4x4.

Il est aussi envisagé pour amener des pilotes handi au Swift, avec un décollage moins brutal que la catapulte. Engie serait partenaire du projet avec la Ligue (dossier à faire) et la Commission Handicap FFVL.

- Samuel rappelle le message sur la ZRT prévue pour le Bol d'Or au Castellet le we du 17-18 septembre, avec un passage de Rafale.
- Le président annonce qu'il a reçu une nouvelle invitation pour faire un stand lors du salon ID week-end de Nice et qu'il compte répondre par la négative. Notre présence l'an dernier a coûté cher à la ligue, l'absence des clubs et professionnels des Alpes-Maritimes pourtant sollicités plusieurs fois, et le peu de place disponible pour du gonflage ou des lancements de cerfs-volants ne sont pas satisfaisantes. Le CD est d'accord pour ne pas y aller cette année 2023 et donner la priorité à d'autres manifestations.

Le président clôt la séance à 20h03.

Le président François Michel Galland

Tufalland.